

PLANIFICATION DE LA GESTION DE LA ZONE BOISÉE

Pour planifier une zone boisée, il faut de la prévoyance. Une planification au départ vous aidera à concrétiser vos intentions. La planification permet :

- ▶ d'organiser et de documenter ses idées
- ▶ de fixer et d'atteindre ses buts
- ▶ d'éviter les erreurs coûteuses
- ▶ de garantir que les ressources sont bien gérées
- ▶ de maximiser le rendement possible
- ▶ de surveiller vos progrès
- ▶ de vous préparer aux répercussions fiscales de la propriété d'une zone boisée

La planification comprend la gestion de ce que vous possédez et de ce que vous pourriez posséder. Par exemple, à l'heure actuelle, vous possédez peut-être une zone boisée qu'il faut récolter. Un plan complet vous permettra de prévoir la récolte. En outre, il portera très probablement à votre attention d'autres débouchés d'agroforesterie (p. ex. produits du bois non ligneux, boisement).

La planification de la gestion de votre terre à bois peut être un processus de découverte. Ce chapitre vous fera franchir six étapes qui augmentent votre connaissance de ce que votre propriété contient et vous aideront à fixer des objectifs.



Les terres à forte pente pierreuses, surtout si elles sont près des terres à bois, offrent des possibilités de boisement (établissement d'un couvert forestier sur d'anciennes terres agricoles) et d'autres pratiques d'agroforesterie.

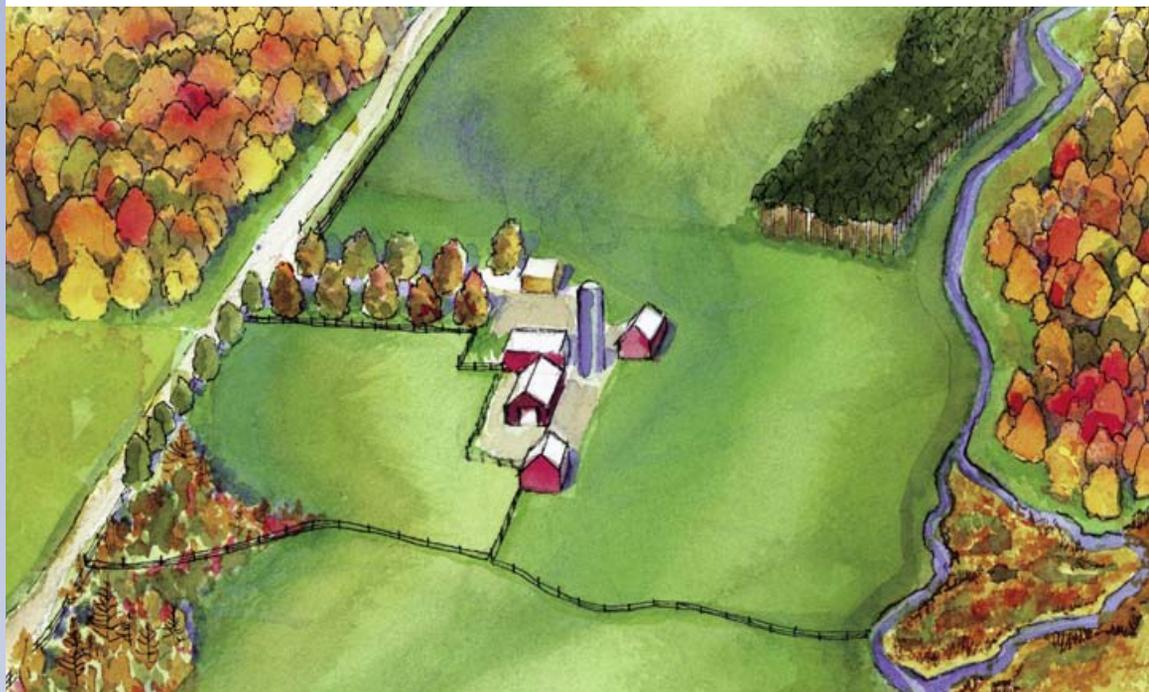


Si vous savez ce que votre famille et vous voulez obtenir de vos boisés et des autres aires naturelles, cela, le plan aura une orientation et un but.

cahier d'exercice de la fiche d'information no 23 du Plan agro-environnemental Canada-Ontario encourage la gestion forestière durable ainsi qu'une attention étroite aux avantages environnementaux comme les habitats fauniques. Dans la fiche d'information, les pratiques de gestion et les conditions favorables pour les ressources sont cotées de 4 (optimales) à 1 (mauvaises) selon une série de normes dont ont convenu les agriculteurs, les forestiers et les spécialistes des habitats fauniques. Pour être optimale, la gestion de la zone boisée doit comprendre:

- ▶ un plan de gestion
- ▶ l'aide d'un forestier professionnel pour la planification et la récolte
- ▶ un respect pour les préoccupations environnementales (p. ex. habitat, qualité de l'eau) ainsi que des objectifs à long terme.





La planification de l'agroforesterie peut être simple. Pour cette propriété, le plan portera sur la gestion des terres à bois existantes et le développement de leurs produits.

Si vous avez besoin d'une aide supplémentaire, des conseillers expérimentés sont disponibles dans la plupart des régions. Ils peuvent vous aider à :

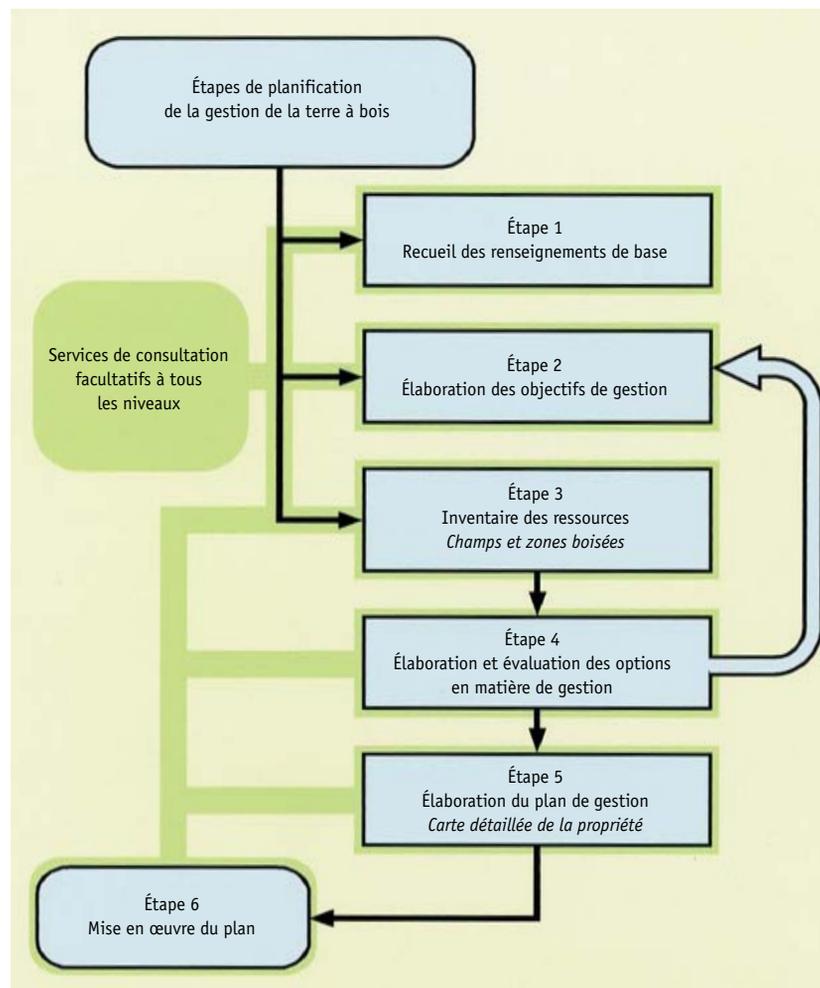
- élaborer le plan
- fixer vos objectifs
- décider de ce qu'il faut faire dans votre forêt
 - ▷ marquer les arbres, récolter, élaguer, etc.
 - ▷ vendre votre peuplement forestier sur pied
 - ▷ garantir que votre forêt est bien gérée.



LES SIX ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN PLAN

La planification de la gestion commence par l'adoption d'une vision concernant votre propriété, une idée de ce que vous voulez faire au cours des prochaines décennies. On peut envisager la planification de la gestion comme des étapes à suivre, chaque étape vous rapprochant du moment où vous profiterez du potentiel de votre propriété.

L'organigramme suivant présente certaines des étapes communes du processus de planification.



Pour obtenir plus d'aide pour la planification, consulter le *Manuel du propriétaire soucieux de bien gérer ses aires naturelles*, 2006, disponible auprès du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

ÉTAPES DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE LA ZONE BOISÉE :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

Étape 2 Élaboration des objectifs de gestion

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion

Étape 5 Élaboration du plan de gestion

Étape 6 Mise en œuvre du plan

ÉTAPE 1. RECUEIL DES RENSEIGNEMENTS DE BASE

► Consultez les autres: discutez avec des voisins qui ont effectué une récolte, les membres locaux de la Ontario Woodlot Association, le personnel forestier du ministère des Richesses naturelles, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, les spécialistes de l'agroforesterie et autres, les coordonnateurs locaux de l'aménagement du territoire agricole ou des conseillers en foresterie.

► Recueillez des renseignements sur Internet et des publications sur la gestion forestière

► Essayez de sentir la valeur de la planification des zones boisées : avez-vous besoin d'une prescription à court terme ou d'un plan à long terme?

► Ensuite, préparez-vous. Obtenez des renseignements sur votre propriété, comme :

cartes

▷ cartes du canton et cartes topographiques

▷ photos aériennes (échelle de 1: 10 000)

▷ carte du peuplement forestier

▷ carte pédologique

▷ carte montrant les définitions légales des limites de la propriété

renseignements forestiers et écologiques

▷ histoire locale du boisé (a-t-il servi de pâturage? a-t-on effectué une récolte?)

▷ faune

▷ bassin hydrologique (zones humides, ruisseaux, etc.)

▷ composition locale en espèces, l'âge général des zones boisées locales, le volume des récoltes récentes.



Un plan de gestion est un document qui montre la voie pour atteindre vos objectifs.



Il peut valoir la peine d'embaucher un conseiller forestier qualifié pour vous aider à planifier. Un conseiller peut vous aider pour tous les aspects de la gestion, de l'élaboration des objectifs à la vente de votre peuplement forestier sur pied. Les conseillers peuvent aussi vous permettre de maximiser la rentabilité et garantir que vos mesures de gestion sont adéquates.

ÉTAPE 2. ÉLABORATION DES OBJECTIFS DE GESTION

L'élaboration d'objectifs de gestion réalistes et adéquats pour votre propriété est une étape cruciale du processus de planification.

Lorsque vous élaborez les objectifs, posez-vous les questions suivantes :

- À quoi est-ce que je veux que ma forêt ressemble dans 10 ou 20 ans?
- Qu'est-ce que je dois savoir tout de suite afin de commencer à concrétiser cette vision?
- De quoi suis-je capable, en fait de temps, d'équipement, de ressources financières?
- De quelle aide aurai-je besoin en cours de route?

Les objectifs peuvent être à court ou à long terme. Voici des exemples des deux types :

Objectifs à court terme :

Au cours des cinq prochaines années, je veux :

- éclaircir ma plantation de pins rouges
- planter 500 arbres par printemps à côté de ma plantation de pin
- entailler 100 érables par année

Objectifs à long terme :

Au cours des 20 prochaines années, je veux :

- favoriser la régénération des feuillus dans ma plantation de pins rouges
- relier deux boisés par des plantations annuelles
- compléter mon revenu annuel avec les ventes de sirop d'érable

ÉTAPES DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE LA ZONE BOISÉE :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

Étape 2 **Élaboration des objectifs de gestion**

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion

Étape 5 Élaboration du plan de gestion

Étape 6 Mise en œuvre du plan

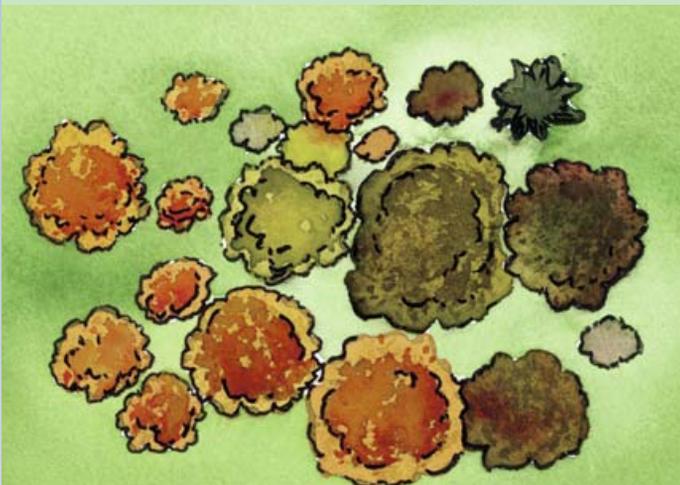


Créez de petites ouvertures dans le couvert pour favoriser la croissance des arbres d'ombre, des ouvertures moyennes pour les espèces moyennement tolérantes et de grandes ouvertures pour les espèces de lumière.



L'illustration de gauche montre ce qui se produit lorsque les arbres d'avenir (arbres qui restent) sont « libérés ». Les arbres d'avenir de droite sont ceux dont le houppier est dominant. Les seuls arbres qu'on a enlevés sont ceux dont le houppier touchait le houppier des arbres d'avenir. Il faut laisser pousser certains arbres d'avenir pour conserver le meilleur coefficient de distribution possible dans le peuplement et pour fournir des arbres d'avenir plus tard.

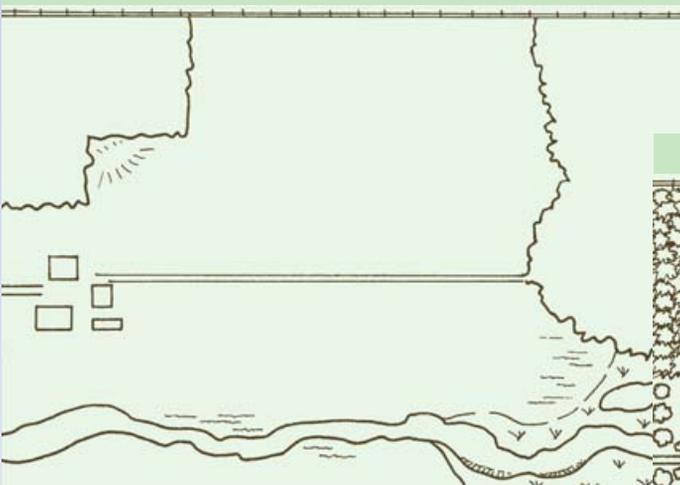
AVANT LA RÉCOLTE



APRÈS LA RÉCOLTE

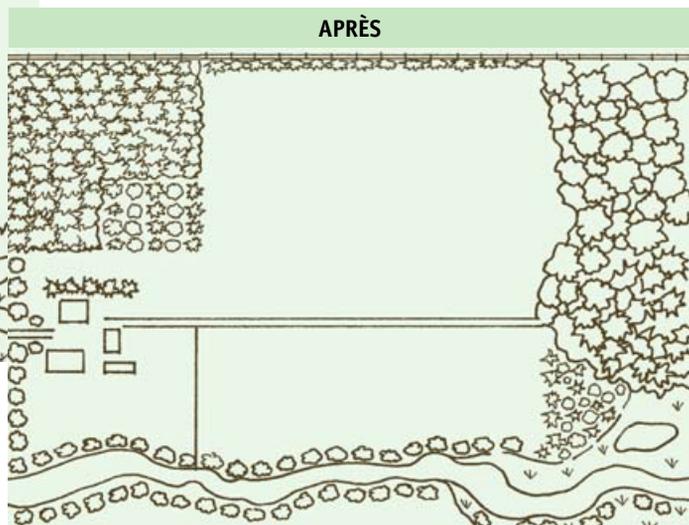


AVANT



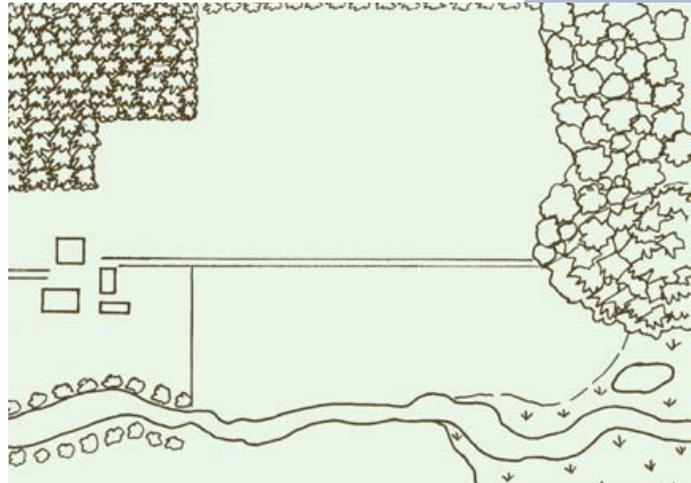
Votre propriété fait partie d'un tout. Vos efforts planifiés apporteront le maximum d'avantages à l'environnement et à vous. Le fait de planter des arbres ou de laisser une région se régénérer naturellement peut relier des boisés, augmenter la taille de la forêt et créer des zones tampons près des masses d'eau.

APRÈS





La modification des caractéristiques d'une zone humide peut avoir des répercussions désastreuses en aval. Cette photo montre une inondation qui s'est produite suite à une vaste coupe à blanc d'érables dans un endroit à sol humide mou.



L'esquisse d'une carte est une étape importante de l'inventaire. Indiquez sur la carte toute caractéristique qui peut avoir des répercussions sur votre exploitation agricole et agroforestière.

ÉTAPE 3. INVENTAIRE DES RESSOURCES

Effectuez l'inventaire des ressources de votre propriété afin :

- d'avoir un aperçu de vos biens d'agroforesterie (sols, forêts, autres caractéristiques naturelles)
- de connaître l'état et la valeur de votre zone boisée
- de circonscrire des zones ou des unités de gestion précises sur votre propriété

Servez-vous d'une carte pour esquisser les activités d'agroforesterie possibles; par exemple, où voulez-vous planter le brise-vent ou la zone tampon humide? Où seront les nouvelles routes ou les nouveaux sentiers? Quels zones prévoyez-vous laisser telles quelles?

L'inventaire d'une zone boisée doit permettre de trouver réponse aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que je possède?
- Quelle est la meilleure façon d'atteindre mes objectifs quant à la terre à bois?
- Mes objectifs sont-ils réalistes?
- Est-ce que je devrais l'éclaircir? Le cas échéant, à quel point?
- Quels arbres faut-il enlever?
- Quelle est leur valeur approximative?

L'inventaire fournit des renseignements essentiels sur la quantité et la qualité des biens de la zone boisée.



ÉTAPES DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE LA ZONE BOISÉE :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

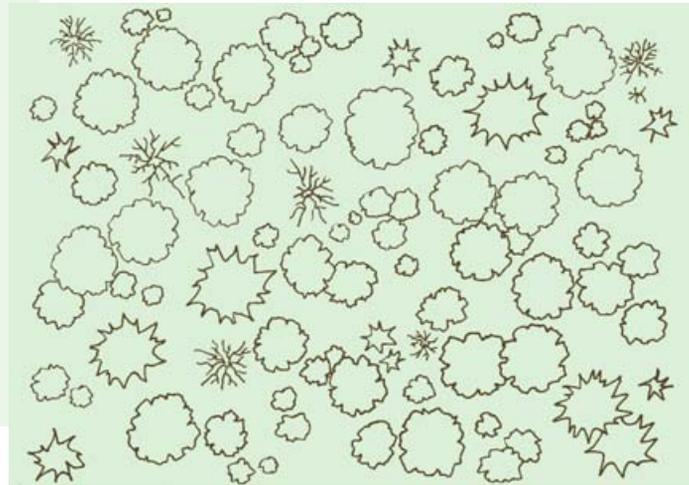
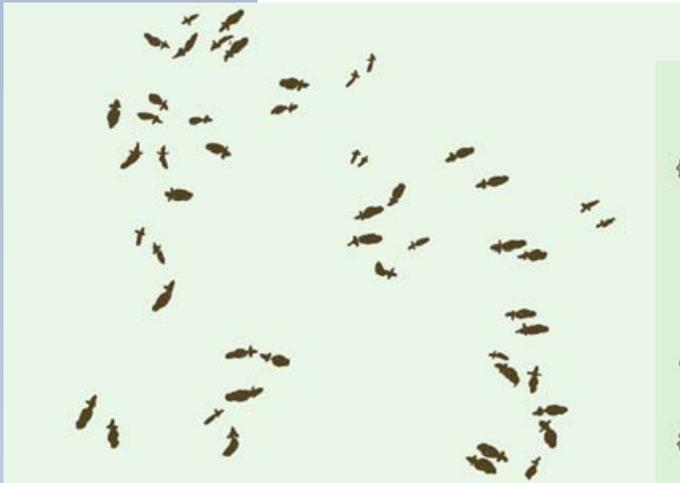
Étape 2 Élaboration des objectifs de gestion

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion

Étape 5 Élaboration du plan de gestion

Étape 6 Mise en œuvre du plan



Si vous vendez votre bois par zone boisée, c'est comme si vous vendiez vos vaches par champ. Certains propriétaires ont vendu leur bois au premier offrant. Un propriétaire de l'Ontario a vendu du bois d'une valeur d'environ 80 000 \$ pour 5 000 \$. Un inventaire aurait fourni des renseignements utiles sur ce que l'on vendait réellement et aurait aidé le propriétaire à obtenir un juste prix.

ÉLÉMENTS DE L'INVENTAIRE

ÉLÉMENTS

DÉTAILS

DENSITÉ
(NOMBRE D'ARBRES)

- exprimée en nombre d'arbres par acre (ou hectare) ou en surface terrière

COMPOSITION

- type de forêt (érablière, pinède, etc.)
- mélange des espèces
- disposition naturelle; secteurs traitables ou peuplements d'espèces et de tailles semblables

RÉPARTITION PAR
DIAMÈTRE

- se rapporte à l'espèce, à l'emplacement, à la densité et à l'âge
- donne une estimation de la valeur, répartie en catégories ou classes de tailles
- vous aide si votre forêt est trop ou trop peu fournie (trop peu d'arbres)

QUALITÉ

- basée sur la santé des arbres et leur potentiel
- deux catégories d'arbres :
 - matériel sur pied acceptable (AGS) : arbres sains et viables
 - matériel sur pied inacceptable (UGS) : arbres qui subiront un déclin avant la prochaine récolte ou en mauvais état

ÉTAT DE LA FORÊT

- facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les décisions en matière de gestion
- limites quant à la profondeur du sol : signifient souvent que le peuplement pousse lentement
- limites quant à l'humidité (trop abondante ou insuffisante) : influent sur le potentiel de régénération et de croissance de l'espèce
- végétation concurrente

ÉTAPE 4. ÉLABORATION ET ÉVALUATION DES OPTIONS EN MATIÈRE DE GESTION

Avec l'inventaire et les renseignements de base que vous aurez recueillis, vous pouvez maintenant élaborer et évaluer les options quant à la gestion. (Remarque : un conseiller en foresterie peut vous être utile pour ce processus.) Gardez en tête vos valeurs, vos buts et vos objectifs lorsque vous examinez les options.

Voici certains des facteurs dont il faut tenir compte :

- **Évaluez et choisissez un système sylvicole ou de gestion;** par exemple, nombre de boisés de ferme sont dans le groupe des feuillus tolérants, qui convient le mieux au jardinage (voir les PGO pour les zones boisées). Cependant, certains groupes peuvent mieux convenir au mode de régénération par coupes progressives si on essaie d'accroître le nombre d'arbres de lumière dans le peuplement.
- **Définition des objectifs opérationnels :** Recherchez-vous un revenu à court terme ou un investissement à long terme? Utilisez-vous du bois de chauffage ou utilisez-vous des produits du bois en nature? Prévoyez-vous faire le travail vous-même?
- **Élaborez plusieurs prescriptions d'exploitation** selon le système sylvicole choisi. Si vous élaborez des idées sur les espèces, la taille et les catégories de qualité des arbres à récolter, vous pourrez envisager l'apparence après la récolte et les répercussions sur les arbres qui restent.
- **Protection de l'environnement :** C'est le moment d'évaluer les répercussions de la gestion sur les buts en ce qui concerne les habitats fauniques, les besoins en matière de loisir et la protection des zones vulnérables et naturelles de la zone boisée (p. ex. ruisseaux, zones humides).
- **Options d'agroforesterie :** Y a-t-il des terres marginales ou vulnérables sur votre propriété? Est-ce qu'il est possible de faire pousser des arbres? Pourriez-vous relier des zones naturelles avec des brise-vent ou des bandes tampon boisées?

Les brise-vent et les bandes boisées relient les zones naturelles comme les terres à bois et les zones humides.

Dans cette étape, on évalue l'état de la forêt et on choisit un système sylvicole adéquat.



ÉTAPES DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE LA ZONE BOISÉE :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

Étape 2 Élaboration des objectifs de gestion

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion

Étape 5 Élaboration du plan de gestion

Étape 6 Mise en œuvre du plan

ÉTAPES DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE LA ZONE BOISÉE :

- Étape 1 Recueil des renseignements de base
- Étape 2 Élaboration des objectifs de gestion
- Étape 3 Inventaire des ressources
- Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion
- Étape 5 **Élaboration du plan de gestion**
- Étape 6 **Mise en œuvre du plan**

Vous pouvez embaucher un conseiller pour surveiller les activités de récolte.



ÉTAPE 5. ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

Le plan de gestion peut être officiel ou non, selon les besoins et l'intention du propriétaire de la zone boisée. Il comprend habituellement une section écrite et des cartes. La partie écrite comprend :

- une description des buts et des objectifs
- une description du boisé (inventaire du boisé)
- une description des buts à long et à court termes
- des plans et des prescriptions de gestion (mesures permettant d'atteindre les buts et les objectifs)
- des dossiers sur le revenu, les dépenses, les volumes de récolte, le coût du reboisement et d'autres renseignements.

LES ARBRES ET L'IMPÔT

La vente de produits du bois a des répercussions fiscales. Le bulletin d'interprétation *IT 373R2 (consolidé)* en matière d'impôt de l'Agence du revenu du Canada porte sur :

- des questions relatives au calcul du revenu imposable, aux fins de l'impôt sur le revenu, des propriétaires et exploitants de boisés, y compris les boisés exploités comme des entreprises agricoles
- la définition d'un boisé, soit un champ boisé d'où proviennent principalement du combustible, des poteaux, des rondins ou des arbres, que les arbres croissent avec ou sans intervention humaine.
- la manière de savoir si votre boisé est un boisé commercial
- la nécessité de planifier la gestion
- la définition de l'expression : « Espoir raisonnable de profit »

ÉTAPE 6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Pour mettre votre plan en œuvre, vous devez suivre six étapes :

- respectez la prescription de gestion; incluez les exigences relatives à la protection de l'environnement
- faites marquer les arbres par un classeur de bois professionnel
- offrir les arbres marqués à un groupe de bûcherons locaux de bonne réputation
- conclure un contrat avec le bûcheron que vous choisissez (pas un contrat du bûcheron)
- récolter les arbres marqués par le biais d'un bûcheron qualifié (voir la section PGO pour la récolte, p. 138)
- effectuer une évaluation après la récolte.

PERTINENCE DES TYPES DE ZONES BOISÉES POUR LES PRODUITS ET AUTRES AVANTAGES

TYPE DE ZONE BOISÉE	BOIS D'ŒUVRE	BOIS DE CHAUFFAGE	PRODUIT FORESTIER	SIROP D'ÉRABLE SPÉCIAL	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	VALEURS MULTIPLES	HABITAT FAUNIQUE
FEUILLUS D'OMBRE	TC	TC	C	TC	C	C	C
ESPÈCES DE MILIEU SEC MOYENNEMENT TOLÉRANTES	TC	TC	TC		C	C	C
FORÊTS MIXTES DE MILIEU SEC	TC	C	C		C	TC	TC
FORÊT AU STADE PIONNIER	C	C	C		C	C	TC
FEUILLUS DES MILIEUX HUMIDES	C	C	C		TC	TC	C
FORÊTS MIXTES DES MILIEUX HUMIDES	C	C			TC	TC	TC
THUYA OCCIDENTAL	C		TC		TC	C	TC
FORÊTS RIVERAINES	TC	TC		C	TC	TC	TC
ZONES HUMIDES - MARÉCAGES	C	C	C		TC	TC	TC
BOISÉS LE LONG DES CLÔTURES	C	TC	C	TC	TC	TC	C
BANDES BOISÉES ET BRISE-VENT	C	C			TC	C	C
PLANTATIONS DE CONIFÈRES	TC		C		TC		
PLANTATIONS DE FORÊTS MIXTES	TC	C			C	C	C
PLANTATIONS DE FEUILLUS	TC	TC	TC			C	
ÉRABLIÈRES	C	C	C	TC	C		

TC = Très convenable C = Convenable Vide = Inapproprié



Produits d'érable.



Produits du bois.



Habitat faunique.



On trouve des zones boisées établies et des possibilités de nouvelles plantations sur la plupart des propriétés rurales. Chaque forêt offre un ensemble unique de valeurs et de produits.



Protection de l'environnement.



Produits spéciaux.

Consultez le tableau de la page 53 pour obtenir des renseignements sur les types de boisés et les produits qui vous intéressent.